

entreprises fluviales de France

JE CHERCHE À FINANCER MON ENTREPRISE (INVESTISSEMENT, EXPLOITATION)

Comment E2F peut-il m'aider ?



E2F m'informe sur les possibilités de financement mobilisables dans le secteur de la navigation intérieure : plan d'aide à modernisation de la cale (Pami), fonds de financement Fluvial Initiative (FI), Certificats d'économie d'énergie de l'ADEME (C2E).



E2F me met en relation avec les équipes des organismes concernés en capacité de traiter ma demande et m'appuie en cas de blocage.



E2F me met en relation avec les banques et experts en ingénierie financière pouvant m'aider dans mon projet.



Mesures fiscales

E2F propose aux pouvoirs publics (direction générale des entreprises au Ministère de l'économie, DGITM au Ministère des transports) les mesures incitatives fiscales permettant de renouveler la cale (impôt sur les plus-values, suramortissement, crédit d'impôts...).



Besoins en financement

E2F sensibilise la Banque publique d'investissement (BPI) et les banques privées sur les besoins du secteur et la mise en place d'outils appropriés (participations, crédits).



Plan de financement



E2F négocie avec VNF les modalités de prise en charge au titre du PAMI et participe au jury d'instruction des demandes de financement de Fluvial Initiative.

Projets pilotes



E2F participe à des projets pilotes (régionaux, nationaux, européens) dans des domaines touchant aux services à la navigation (bornes électriques, SIF) ou les bateaux (motorisations alternatives).

Report modal



E2F coconstruit avec le Ministère des transports le dispositif d'aide au report modal (« aide à la pince ») dans ses modalités et ses montants.

